

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
Du COMITE SYNDICAL du 04 Avril 2023
DELIBERATION N° 2023-28****OBJET : Compétence optionnelle Eclairage Public – délibération concordante du SMEG suite aux transferts de 11 communes.**

Le quorum n'ayant pas été atteint à l'ouverture de la séance du mardi 28 Mars 2023 à 10 heures, le Président Roland CANAYER, a reconvoqué le comité syndical pour le mardi 04 Avril 2023 à 10 heures, dans la salle de réunion du Territoire d'Énergie GARD-SMEG, ceci conformément aux articles L. 2121-17 et L. 2541-4 du CGCT.

Mme Aline BASTIDA est élue Secrétaire de Séance.

Etaient présents :

Délégués	Communes	P	E	Pr	A
Gilles TRINQUIER	AIGREMONT	X			
Jean-Claude BASCHIOU	AIGUES MORTES	X			
Jacky REY	AIGUES VIVES				X
Bernard JULLIEN	AIMARGUES		X		
Cyril PERISSÉ	AIMARGUES				X
Aimé CAVAILLÉ	ALES	X			
André MEREL/ Procuration à M. BLACHAS	ANDUZE			X	
Maxime COUSTON	BAGNOLS SUR CEZE		X		
Patrick AUBENAS	POTELIERES	X			
Démisionnaire	BEAUVOISIN				
Pascal VALLADIER	CAISSARGUES	X			
Alex DUMAS	CALVISSON				X
Christian ANDRE	CAVEIRAC	X			
Patrick DELEUZE	CHAMBORIGAUD		X		
Pascal PEYRIERE	CHUSCLAN				X
André OLIVÉ	CLARENSAC		X		
Fabienne DHUISME	CONGENIES		X		
Lionel JEAN	CORCONNE		X		
Elie HERBEMONT	CRESPIAN				X
Frédéric FORTÉ	FOURNES				X
Aline BASTIDA	GARONS	X			
Maurice BLACHAS	GENERAC	X			
Joseph PEREZ	LA GRAND COMBE				X
Patrick DE GONZAGA	LA ROUVIERE		X		
Olivier PENIN	LE GRAU DU ROI				X
Alain MARTI	LE GRAU DU ROI				X
Christophe ZARAGOZA Procuration à M. CAVAILLE	LEDENON			X	
Alain GIOVINAZZO	LES MAGES		X		
Joseph BLANCHER	LES PLANS	X			
Jean-Marc FRANCOIS	LUSSAN				X
Bernard MALLET	MANDUEL		X		

Délégués	Communes	P	E	Pr	A
Freddy FELIX	MARUEJOLS LES GARDON				X
Jean-Luc FORTIN	MEYNES				X
Jack VERRIEZ	MIALET				X
Jean-Michel FOUCHARD	MILHAUD		X		
Roland CANAYER	MOLIERES CAVAILLAC	X			
Michel CHAMBELLAND	NAGES ET SOLORGUES		X		
Richard FLANDIN	NIMES		X		
Christian TRIDOT	PUJAUT		X		
Gilles COLOMBIER	ROQUEMAURE				X
Ludovic DUMAS	ROUSSON				X
Frédéric GRAS	ST CEZAIRE DE GAUZIGNAN				X
Bruno OLIVERI	ST HIPPOLYTE DU FORT				X
Lucas FAIDHERBE	ST JULIEN DE LA NEF		X		
Démisionnaire	ST JULIEN DE PEYROLAS				
Elian PETITJEAN Procuration à M. BLANCHER	ST MICHEL D'EUZET			X	
Nathalie FABIÉ	ST SIFFRET				X
Jean-Paul BOYER	SERVIERS LABAUME	X			
Jean-François LOUVET	SOMMIERES				X
Sébastien KUBANI	SOUSTELLE				X
Christian LASCH	ST CHRISTOL LES ALES				X
Jacky MIALHE	ST HILAIRE DE BRETHMAS				X
Sébastien VOINDROT	ST MARTIN DE VALGALGUES				X
Alain FOISSE/Procuration à M. CANAYER	ST PRIVAT DES VIEUX			X	
Didier CHAMP	UCHAUD				X
Jean-Luc CHAPON	UZES				X
François ABBOU	CAUSSES AIGOUAL CEVENNES				X
Annick CHOPARD	VAUVERT		X		
Katy GUYOT	VAUVERT				X
Vincent COSTE	VERGEZE				X
Alain SANCIAUME	VILLENEUVE LES AVIGNON	X			
		12	15	4	28

P = Qui ont pris part au vote - E = Excusés - Pr = Absents avec procuration – A = Absents

Nombre de Membres en exercice	: 59
Nombre de Membres ayant pris part au vote	:
Nombre de votes exprimés	:

Compétence optionnelle Eclairage Public – délibération concordante du SMEG suite aux transferts de compétence de 11 communes - PAGE 2

Vu la délibération n° 2023-20 constatant l'absence de quorum au Conseil Syndical du 28 Mars 2023,

Vu la nouvelle convocation adressée pour le 04 Avril 2023,

Vu les dispositions de l'article L2121-17 du CGCT, « Si, après une première convocation régulièrement faite selon les dispositions des articles L. 2121-10 à L. 2121-12, ce quorum n'est atteint, le conseil est à nouveau convoqué à trois jours d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum.

Le Conseil Syndical délibère valablement sans condition de quorum :

Vu les articles L. 1321-2 et L. 1321-9 du CGCT,

Vu les statuts du SMEG approuvés par Arrêté Préfectoral en date du 26 Mai 2015, notamment ses articles 3.1 et 3.4,

Vu la délibération du SMEG en date du 28 Novembre 2016 organisant les modalités administratives et financières du transfert de la compétence Eclairage Public » pour les travaux de premier établissement, de renouvellement et d'extension des réseaux d'éclairage public

Suite aux délibérations de 11 communes, le SMEG est amené à délibérer de manière concordante.

Les Membres du Comité Syndical sont invités à décider et confirmer le transfert de la compétence optionnelle « Eclairage Public » hors maintenance pour les communes suivantes :

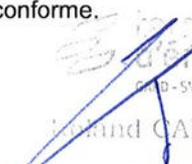
COMMUNES	DATE DE LA DELIBERATION
AIGREMONT	07/11/2022
CARDET	30/06/2022
CAVILLARGUES	23/02/2023
COMPS	02/08/2022
CRESPIAN	16/05/2022
MAURESSARGUES	09/11/2022
MONTAREN ST MEDIERS	19/10/2022
MOUSSAC	12/07/2022
ST DEZERY	07/12/2022
SAUZET	31/01/2023
SAVIGNARGUES	28/01/2023

Le Conseil Syndical, entendu l'exposé de Monsieur Le Président, **DECIDE**, à l'unanimité, du transfert de la compétence optionnelle « Eclairage Public » des 11 communes précitées.

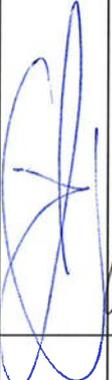
DIT que le transfert prend effet au premier jour du mois suivant la date à laquelle la présente délibération est devenue exécutoire.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.


 Roland CANAYER
 Président du TE 30 - SMEG

FEUILLE D'EMARGEMENT
COMITE SYNDICAL, MARDI 4 AVRIL 2023 A 10H00, SALLE DE REUNION DES CEVENNES, LOCAUX DU TE 30 - SMEG, NIMES

N°	COMMUNE	NOM DU DELEGUE TITULAIRE	SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE	NOM DU DELEGUE SUPPLEANT	SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT
1	AIGREMONT	Gilles TRINQUIER			
2	AIGUES MORTES	Jean-Claude BASCHIOU			
3	AIGUES VIVES	Jacky REY			
4	AIMARGUES	Bernard JULLIEN			
5	AIMARGUES	Cyrill PERISSÉ			
6	ALES	Aimé CAVAILLÉ			
7	ANDUZE	André MEREL		PH. BCACHAS	
8	BAGNOLS SUR CEZE	Maxime COUSTON			
9	BEAUVOISIN				

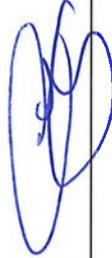
Envoyé en préfecture le 06/04/2023

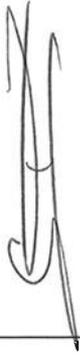
Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le

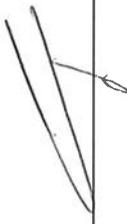
Berger
Levrault

ID : 030-200039543-20230404-2023_29-DE

N°	COMMUNE	NOM DU DELEGUE TITULAIRE	SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE	NOM DU DELEGUE SUPPLEANT	SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT
10	CAISSARGUES	Pascal VALLADIER			
11	CALVISSON	Alex DUMAS			
12	CAVEIRAC	Christian ANDRÉ			
13	CHAMBORIGAUD	Patrick DELEUZE			
14	CHUSCLAN	Pascal PEYRIERE			
15	CLARENSAC	André OLIVÉ			
16	CDC CAUSSES AIGOUAL CEVENNES	François ABBOU			
17	CONGENIES	Fabienne DHUISME			
18	CORCONNE	Lionel JEAN			
19	CRESPIAN	Elie HERBEMONT			
20	FOURNES	Frédéric FORTÉ			

N°	COMMUNE	NOM DU DELEGUE TITULAIRE	SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE	NOM DU DELEGUE SUPPLEANT	SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT
21	GARONS	Aline BASTIDA			
22	GENERAC	Maurice BLACHAS			
23	LA GRAND'COMBE	Joseph PEREZ			
24	LA ROUVIERE	Patrick DE GONZAGA			
25	LE GRAU DU ROI	Olivier PENIN			
26	LE GRAU DU ROI	Alain MARTI			
27	LEDENON	Christophe ZARAGOZA		Ⓟ A. CAVAILLÉ	
28	LES PLANS	Joseph BLANCHER			
29	LES MAGES	Alain GIOVINAZZO			
30	LUSSAN	Jean-Marc FRANÇOIS			
31	MANDUEL	Bernard MALLET			

N°	COMMUNE	NOM DU DELEGUE TITULAIRE	SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE	NOM DU DELEGUE SUPPLEANT	SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT
32	MARUEJOLS LES GARDON	Freddy FELIX			
33	MEYNES	Jean-Luc FORTIN			
34	MIALET	Jack VERRIEZ			
35	MILHAUD	Jean-Michel FOUCHARD			
36	MOLIERES CAVAILLAC	Roland CANAYER			
37	NAGES ET SOLORGUES	Michel CHAMBELLAND			
38	NIMES	Richard FLANDIN			
39	POTELIERES	Patrick AUBENAS			
40	PUJAUT	Christian TRIDOT			
41	ROQUEMAURE	Gilles COLOMBIER			
42	ROUSSON	Ludovic DUMAS			

N°	COMMUNE	NOM DU DELEGUE TITULAIRE	SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE	NOM DU DELEGUE SUPPLEANT	SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT
43	SAINTE CESAIRE DE GAUZIGNAN	Frédéric GRAS			
44	SAINTE CHRISTOL LES ALES	Christian LASCH			
45	SAINTE HILAIRE DE BRETHMAS	Jacky MIALHE			
46	SAINTE HIPPOLYTE DU FORT	Bruno OLIVIERI			
47	SAINTE JULIENNE DE LA NEF	Lucas FAIDHERBE			
48	SAINTE JULIENNE DE PEYROLAS				
49	SAINTE MARTINE DE VALGALGUES	Sébastien VOINDROT			
50	SAINTE MICHELLE D'EUZET	Elian PETITJEAN		② J. BLANCHER	
51	SAINTE PRIVAT DES VIEUX	Alain FOISSE		② R. CAMATER	
52	SAINTE SIFFRET	Nathalie FABIÉ			
53	SAINTE SERVIERES ET LABAUME	Jean-Paul BOYER			

N°	COMMUNE	NOM DU DELEGUE TITULAIRE	SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE	NOM DU DELEGUE SUPPLEANT	SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT
54	SOMMIERES	Jean-François LOUVET			
55	SOUSTELLE	Sébastien KUBANI			
56	UCHAUD	Didier CHAMP			
57	UZES	Jean-Luc CHAPON			
58	VAUVERT	Annick CHOPARD			
59	VAUVERT	Katy GUYOT			
60	VERGEZE	Vincent COSTE			
61	VILLENEUVE LEZ AVIGNON	Alain SANCIAUME			